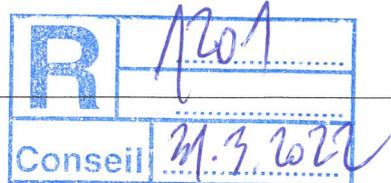


Motion



Pour avancer les investissements de la Perche II

Le développement futur de la ville passera par l'ouverture du nouveau quartier de la Perche II. Le plan spécial est en cours de traitement et les formalités suivent leurs cours.

Selon le budget 2022, les investissements prévus pour le lotissement de la Perche II ont été repoussés en 2025 et 2026 ce qui est dommageable pour notre cité.

Problème d'endettement avec ce crédit ? Aucunement, la vente des parcelles couvrira largement les dépenses et permettra également de dégager un bénéfice. Le plafond de la dette de la commune s'en trouvera donc, à terme, amélioré. A noter également qu'aucune péjoration n'est à prévoir sur les autres investissements déjà planifiés, considérant que l'investissement brut est donc compensé par les ventes de terrain.

Notre motion demande de revoir la planification financière de ce projet pour que le financement soit garanti dès l'aval de toutes les autorisations et ainsi permettre le plus rapidement possible d'offrir la possibilité aux nombreuses familles sur liste d'attente de pouvoir réaliser leur projet.

Le quartier de l'Oiselier est complet toutes les parcelles sont vendues. Offrons une alternative rapidement.

17/1/22

Pour le groupe PLR



Liberté



Cohésion



Innovation